

Retour d'expérience sur un territoire : Présentation du diagnostic socio-agricole réalisé sur le bassin versant Rance-Aval Faluns

Présentation V. BOAGLIO – Association CŒUR EMERAUDE

+ d'info : présentation

Le diagnostic présenté est en cours sur le bassin versant Rance-Aval Faluns. Ce type d'étude a déjà été réalisé sur un certain nombre de bassins versants dans le cadre du programme « Bretagne Eau Pure ». Le cahier des charges de l'étude réalisée s'est largement inspiré de ces études.

L'association CŒUR Emeraude porte des actions de restauration de la qualité de l'eau et également un projet de parc naturel régional à une échelle légèrement plus large que les limites hydrographiques du bassin versant. L'association ne se focalise pas uniquement sur les aspects « qualité de l'eau » mais travailler également sur une dimension plus globale de l'agriculture durable sur le territoire.

Objectifs de l'étude :

Cette étude qualitative et sociologique vise :

- à comprendre les logiques, les perceptions et les représentations des acteurs : identifier les attentes et les préoccupations des agriculteurs, évaluer la sensibilité des agriculteurs vis-à-vis des actions qui pourront leur être proposées et recenser les actions ou projets émergents.
- afin d'optimiser l'efficacité des actions : identifier les zones agricoles homogènes, identifier les personnes « motrices » à mobiliser préférentiellement et déterminer les moyens de communication les plus efficaces.

Méthode de travail

Cette étude repose dans un premier temps sur des **enquêtes auprès d'agriculteurs (40)** pris au hasard mais qui représente la diversité des exploitations rencontrées sur le territoire. Ces enquêtes permettent notamment l'identification de « leaders » et les **organismes para-agricoles** (Coopératives, CER, Contrôle laitier, négoce,...) incontournables sur le territoire auprès desquelles des enquêtes sont également conduites.

L'exploitation de ces enquêtes permet notamment de **réaliser un zonage sur le territoire visé**. Des restitutions publiques des résultats seront organisées par sous-secteur afin de valider les éléments recueillis et compléter l'analyse. Cette phase importante pour créer une dynamique doit permettre l'appropriation des résultats.

Résultats

Le 1^{er} volet de l'étude concerne les **dynamiques historiques de développement agricole sur le territoire**. Ce qui ressort par exemple de l'étude, c'est que les centres d'insémination artificielle ou la présence de la laiterie de Saint-Malo ont créé un dynamique agricole locale. Par ailleurs, la nature des sols en lien avec le potentiel agronomique des terres va également conduire à des zones potentiellement hétérogènes sur le territoire.

La synthèse des dynamiques agricoles actuelles permet d'identifier 4 zones distinctes : zone littorale (dynamique légumière essentiellement), zone de transition (dynamique agricole assez faible), zone de granites et zone de Faluns élargie (zone beaucoup plus intensive au niveau agricole – dans cette zone les CUMA sont incontournables).

L'analyse sociologique s'appuie sur une grille qui a priori s'applique à tout le territoire. **7 typologies d'agriculteurs sont identifiées** en Bretagne : les « investisseurs », les « patrimoniaux », les « alternatifs », les « tacticiens », les « indécis », les « repliés » et les « négociateurs ».

A partir de l'analyse conduite, l'importance relative de chaque typologie d'agriculture est évaluée sur les différentes zones (voir tableau joint dans le diaporama). **Les agriculteurs « indécis » sont relativement fréquents sur le territoire**, il faut maintenant identifier les leviers les plus pertinents.

En termes de **levier d'action**, le bureau d'études a fait des propositions différenciées pour chaque zone à partir de l'analyse conduite.

- **Sur la zone littorale** : un travail avec les collectivités est nécessaire concernant la maîtrise de l'urbanisation, la structuration de la filière « légume » constitue un levier important (Terre de Saint-Malo), il convient par ailleurs de s'interroger sur la filière : courte ou longue. Est-ce que la filière longue sur ce secteur légumier qui produit finalement des quantités de légumes de moins en moins importantes est plus appropriée que la filière courte ? Est-ce durable ?

L'entrée purement environnementale n'est pas la plus judicieuse pour avancer avec les agriculteurs. La question qui se pose ensuite, c'est comment faire pour intervenir sur la structuration des filières ? Dans le cadre du Parc Naturel Régional, l'apport d'outils la valorisation des produits peut être une piste d'action. Le travail sur les aspects environnementaux pourrait intervenir dans un second temps en étant intégré dans les cahiers des charges par exemple. Par ailleurs, un travail spécifique avec la coopérative Terre de Saint-Malo semble être un passage obligé.

- Sur la zone de transition, l'entrée via les problématiques de la qualité de l'eau n'est pas forcément la meilleure. La consolidation de l'identité territoriale et du patrimoine semble être une entrée plus pertinente, ainsi que la valorisation des produits agricoles via notamment l'accompagnement des initiatives locales.
- Sur la zone des Faluns, l'entrée par la réglementation semble être la plus pertinente. L'association CŒUR Emeraude peut se positionner comme accompagnateur notamment financier pour les aider à respecter la réglementation (actions environnementales plus classiques). Par ailleurs, une action doit être engagée auprès des prescripteurs très présents sur le territoire.

D'autres entrées sont également proposées par le bureau d'études : les relations familiales, la santé de l'applicateur.

Ces éléments constituent les premières réponses du bureau d'études qui vont faire l'objet de présentation au sein de chaque zone auprès des acteurs du monde agricole (Cette phase de restitution doit créer une dynamique sur le territoire).

Il est important de souligner la nécessité d'un portage politique, notamment au moment des restitutions. Il est nécessaire que les élus de la structure soient présents. Ce point a été particulièrement mis en avant par le bureau d'études.

Questions / Réponses - Discussions

V. Van Tilbeurgh (ESO – Université Rennes 2)

Cette étude montre ce que beaucoup de sociologues ont montré par ailleurs, à savoir l'hétérogénéité du monde agricole.

Par ailleurs, l'exposé confirme également la **complexité en Bretagne à aborder la question environnementale avec le monde agricole**. Il existe différentes manières d'aborder les questions environnementales (sans « prêcher la bonne parole »). Des études ont été conduites mettant en évidence qu'un agriculteur peut prendre conscience de la question environnementale de pleins de manières différentes. En Bretagne le processus est rendu beaucoup plus difficile en raison d'un contexte historique et socio-économique particulier.

Les typologies présentées (en cohérence avec d'autres études conduites) mettent en évidence des agriculteurs qui sont dans la perspective d'un abandon, d'un départ (à la retraite ou non) et des agriculteurs qui sont extrêmement performants d'un point de vue environnemental qui vont bien au-delà de ce que la réglementation leur impose au niveau environnemental.

Ce qui est caractéristique à la Bretagne, ce sont ces **deux comportements extrêmement typifiés** qu'on ne retrouve pas dans d'autres régions : les agriculteurs qui vont à peine appliquer la réglementation et qui ne vont jamais aller au-delà et les agriculteurs qui vont aller très au-delà de la réglementation.

Les agriculteurs mettant en œuvre des pratiques différentes fonctionnent souvent en réseau peu ouvert aux autres agriculteurs. Ce groupe prend en compte les aspects environnementaux en charge mais n'arrive pas à convaincre le reste du monde agricole. Les résultats issus de la littérature scientifique montrent que ces agriculteurs qui mettent en place des pratiques différentes ne vont pas forcément être leader d'une vaste dynamique de transformation de l'agriculture puisqu'ils sont identifiés comme étant particuliers.

Certains agriculteurs conventionnels sont tout à fait conscients de l'impact environnemental de leur exploitation. Le problème encore une fois c'est que ces comportements sont extrêmement caractéristiques ce qui ne favorise pas les échanges entre les plus conventionnels et ceux qui réfléchissent à l'impact environnemental de leur production.

Dans d'autres régions, on voit bien qu'il y a une percolation beaucoup plus forte de la préoccupation environnementale entre un groupe porteur de ces préoccupations et puis le reste du groupe professionnel.

Une étude conduite en Normandie ne mettait pas en évidence d'opposition entre des alternatifs et des conventionnels. Certains agriculteurs non labellisés avaient des pratiques qui pouvaient relever de l'agriculture biologique sauf qu'ils ne voulaient pas adhérer au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Ce constat ramène aux **situations conflictuelles observées en Bretagne** avec deux types de comportements bien caractérisés. Ce qui conduit chaque agriculteur à pouvoir s'identifier à un de ces deux types de comportements.

Par ailleurs dans d'autres régions, le problème du foncier se pose en des termes radicalement différents, ce qui peut également conduire à des situations moins conflictuelles.

Quels sont les facteurs expliquant le blocage des agriculteurs « conventionnels » ? Comment serait-il possible de les faire avancer ?

Les résultats de différentes recherches ont mis en évidence plusieurs facteurs explicatifs (en lien avec des noeuds de blocage) au fait que la Bretagne est dans une situation très conflictuelle à propos de l'environnement avec les tenants de l'intensif et du productivisme en face d'une minorité d'alternatifs.

- **l'appareil d'encadrement de l'agriculture** n'a pas évolué à la vitesse des nouvelles réglementations européennes comme la Directive Nitrates par exemple. Et donc c'est quasiment le même appareil d'encadrement de l'agriculteur (Coopératives, groupements agricoles, syndicats agricoles, chambres d'agriculture) qui a accompagné la modernisation à qui on demande aujourd'hui d'accompagner une mutation vers plus d'environnement nécessitant une transformation des savoirs et des valeurs ce qui n'est pas facile. Aux Pays-Bas, par exemple, l'introduction de l'environnement dans l'agriculture a été facilitée par le changement de l'appareil d'encadrement.
- **l'absence d'une politique environnementale** directrice. D'une part, ces politiques ont tendance à évoluer au gré des changements de couleurs politiques. D'autre part, il peut y avoir des incitations contraires et surtout il n'y a pas de cohérence globale entre les orientations proposés par la Région // l'Etat // l'Union européenne. A contrario lors de la phase de modernisation agricole, tous ces acteurs allaient dans le même sens. Les agriculteurs rencontrent donc des difficultés pour comprendre comment la société leur demande de produire.
- Le **lobby d'encadrement** de l'agriculture est très puissant. Le lobby demande souvent un allègement voire une absence de contrôle des résultats atteints. Il y a donc très peu de contrôles effectifs de l'opérationnalité des pratiques subventionnées, ce qui signifie qu'elles ne sont pas conditionnées à une obligation de résultat contrairement à l'usage aujourd'hui dès qu'il s'agit d'argent public.

D'autres éléments peuvent également être mis en exergue (sans que des études spécifiques aient été conduites sur le sujet) parmi lesquels :

- Concernant les agriculteurs : il est probable que les agriculteurs d'aujourd'hui qui portent l'intensif aient été « socialisés » à l'agriculture à un moment où leurs parents se sont considérablement enrichis grâce à la modernisation et qui de ce fait, défendent encore ce modèle. Cela fait référence à leur propre histoire personnelle.

En conclusion, c'est tout un système qui explique la situation observée en Bretagne et il n'y a pas 1 responsable, ni 1 facteur particulier, ni 1 levier, ni 1 frein. A souligner par ailleurs que la sensibilité du milieu accentue la difficulté : d'autres régions dans le monde ou en France pourraient « supporter » plus facilement un modèle intensif.

Concernant les résultats de l'étude qui a été conduite sur le territoire Rance-Aval Falun, comment intégrer dans les préoccupations premières des agriculteurs (leviers identifiés) la dimension environnementale sachant que cette porte d'entrée ne semble pas la plus pertinente ? Comment greffer la question de la qualité de l'eau sur des leviers d'action différents ?

V. BOAGLIO

L'étude conduite permet d'identifier certains points de blocage potentiels et les points d'entrée essentiels pour avancer avec les agriculteurs. L'entrée via le Parc Naturel Régional offre certainement un atout notamment pour proposer une valorisation des produits et établir un cahier des charges intégrant des critères environnementaux.

Les réunions publiques vont déboucher sur des ateliers de travail thématiques, qui devraient permettre d'identifier des pistes de travail pour pouvoir avancer.

A. LEGEAY

A l'échelle de la CLE du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais, cette analyse intéressante met en exergue que l'entrée la plus pertinente n'est pas l'entrée « eau et milieux aquatiques ». Il est donc nécessaire de se poser en amont la question des leviers à actionner pour atteindre les objectifs sans forcément afficher / mettre en exergue la reconquête de la qualité de l'eau.